

LE NORD

L'Assemblée Législative

Sixième année

EMPARONS-NOUS DU SOL

Vol. VI—No 30

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE
DU NORD

ST-JEROME, 6 NOVEMBRE 1884

G. A. NANTEL
Rédacteur

ST-JEROME

JEUDI 6 NOVEMBRE 1884

SOMMAIRE

1^{ER}E PAGE.

Un mot des Etats. L'élection présidentielle. Procession monstre. Détails édifiants. Correspondance spéciale de notre rédacteur. Lettre de New-York.

2^{EM}E PAGE.

Colonisation.

3^{EM}E PAGE.

Aux marchands de la campagne.—Informations demandées.

4^{EM}E PAGE.

Bibliographie.—Agriculture. Les animaux débilés.—Revue de la semaine. Nouvelles de partout. Arrestation.—L'accident du Nil.—Deux-Montagnes.—Terrible accident.—Décès.

5^{EM}E PAGE.

Feuilleton.

Un mot des Etats. L'élection présidentielle. Procession monstre. Détails édifiants.

(Correspondance spéciale de notre rédacteur).

Lettre de New-York

2 nov. 1884.

De Québec à New-York, c'est un joli saut, vous en conviendrez, lecteurs, mais dans vingt-quatre heures bien comptées c'est fait et le plus agréablement du monde. Rien de plus beau et d'aussi propre à nous donner une idée juste de la grandeur du peuple Américain que le voyage à travers l'Etat de New York en passant par Saratoga, Albany, la capitale et en suivant les bords du lac Champlain, et du fleuve Hudson. Evidemment rien n'est à l'épreuve de cette nation de géants qui, nouveaux Titans, pourraient bien se mettre en tête d'escalader le ciel, si l'envie leur en passait par la tête et s'ils pouvaient attendre quel que dividende de cette entreprise. Ils sont les rois de la matière, des éléments, qu'ils ont subjugués sous une volonté de fer et ils jouissent en dominateurs, du fruit de leurs immenses travaux. Ils mettent leur confiance uniquement en ces choses de la terre, et pour le reste, ils s'en occupent assez peu, croyant en général, qu'on est ici pour jouir et amasser des millions. Cette croyance et cette pratique peuvent elles assurer l'existence d'un peuple? De Maistre a dit non, depuis longtemps déjà: il fut un temps où l'on vit, tout près, la réalisation de cette prophétie. Aujourd'hui, les désastres

de la guerre civile sont réparés; les plaies cicatricées au dehors, si non radicalement guéries et le peuple Américain, somme toute, pour suit rapidement sa marche vers les plus hautes destinées. De fait, je ne vois aucun pays aussi richement doté par la Providence, et aussi capable de se suffire, à lui-même, sans aucunement avoir recours au reste de la terre, que les trente huit Etats et les huit Territoires Américains. Aussi ont-ils pris un développement inouï dans l'histoire et si l'on peut dire, que les Américains forment un peuple, une nation, à l'heure actuelle, on conviendra, que jamais nation n'est devenue aussi grande et aussi prospère, en un si court espace de temps. Car, année pour année, il n'y a que 100 ans, que Washington était acclamé comme président des Etats Unis et premier gouverneur, dans le sens large du mot, d'un peuple libre et indépendant ne comptant alors que quatre millions d'habitants. Que les choses sont changées depuis!

L'épreuve d'un siècle peut elle démontrer que l'œuvre de Washington est durable? C'est là la question. Pour une nation, cent ans, c'est bien peu, c'est une année, dans la vie d'un individu.

Déjà pourtant, est-ce excès de vie? bien des symptômes de décomposition peuvent s'apercevoir pour un œil exercé à étudier les causes de sa grandeur et de la décadence des nations. Le pauperisme entr'autres et l'indifférentisme des classes riches en matière de religion lèvent une tête menaçante et si jamais il y a une révolution ici, ce sera la plus terrible de toutes celles qu'on a jamais vues: le peuple, la classe des travailleurs et des nécessiteux, se compose des pires éléments qui existent au monde, n'a aucune tradition, aucun autre respect pour les lois de l'ordre, que la crainte du patron et sa haine du capital. Elle se trouve unie ensemble, par les liens les plus étroits et les plus terribles des sociétés secrètes. A un moment donné, elle saurait mettre à sa disposition des forces toute-puissantes et l'oppression, la tyrannie de l'argent, aurait vu ses beaux jours. On ne saurait croire tous les ferments de discorde qui existent déjà au sein, des dernières couches sociales. La seule idée qu'il existe des capitalistes si opulents qu'ils ne sauraient dépenser leurs revenus de chaque jour, tandis que tout à côté, des milliers de personnes périssent littéralement de faim, n'est elle pas déjà suffisante pour créer et entretenir les haines les plus implacables du travail con-

tre le capital, du pauvre contre le riche? c'est là le faible de la cuirasse dans l'armure américaine.

Et on ne peut pas dire que l'idée de Dieu, si les choses continuent, puisse jamais remédier à ce germe de destruction, car on est, d'un côté et d'autre, généralement matérialistes et la dernière chose dont on s'occupe, c'est l'observation des lois du Décalogue

Tout de même, que de grandes choses ici, que de belles qualités nationales, dans cette immense Cité la métropole commerciale d'une nation de cinquante millions d'habitants, d'un pays qui s'étend d'un Océan à l'autre et de tous les climats imaginables, possédant toutes les ressources les plus variées comme les plus riches et les plus précieuses. On dirait vraiment d'après ce que l'on voit de travaux publics, de grandes maisons, d'institutions de toutes sortes, de monuments même, quoiqu'ils soient encore assez peu nombreux, que ce peuple travaille de puis bien des siècles à édifier sa grandeur nationale.

Peut-on imaginer rien de plus étonnant, en fait de chemin de fer que les lignes qui longent sur toute son étendue le lac Champlain et l'Hudson à partir d'Albany. Ces lignes sont bâties en grande partie sur le roc vif au milieu de montagnes élevées et d'une structure des plus capricieuses. On parle des difficultés de traverser nos montagnes du Nord! Vraiment pour l'entreprise Américaine ce serait jeu d'enfant. Avouons que ces chemins ont coûté jusqu'à \$100,000 par mille, mais ils étaient nécessaires, il fallait bien les faire, et on les a faits, c'est tout le raisonnement du capitaliste américain qui ne doute de rien. Au fond, pour eux, une question de dollars et de cents est toujours la plus simple du monde à résoudre. Mais je passe rapidement pour arriver au grand événement du jour, l'élection du président qui se fait mardi.

Accordons un coup d'œil cependant au nouveau capitale d'Albany, la capitale de l'Etat de New-York. Ce Palais Législatif sera le plus beau de l'Amérique probablement; il est en marbre blanc et coûte déjà \$15,200,000; il en coûtera encore six autres millions avant d'être terminé. On conviendra que c'est un joli denier et que l'Etat de New York entend bien rester à la tête de ses Etats frères, sous tous les rapports.

Bien, nous voici à New-York. La grande Cité a pris un air tout à fait particulier; il s'agit de frapper le peuple et de l'impressionner profondément. Les entrepreneurs d'é-

lection, les manieurs d'argent, les monteurs de scieries, les orateurs de tréteaux, sont à l'œuvre depuis des mois. Tous sont payés et grassement, ça va sans dire et chacun travaille à gagner son argent consciencieusement, soit pour se mettre dans les bonnes grâces des candidats, soit pour se pousser de l'avant. Aussi l'enthousiasme chauffé à blanc, grâce à ces moyens de finances sort plus de la bouche que du cœur et ne passe jamais certaines limites qui pourraient devenir fatales aux succès ou par trop compromettantes. Pourtant d'après l'ensemble du mouvement, le grand nombre de personnes qui y prennent part, dans tous les rangs et les âges de la société, on peut croire que l'enthousiasme se transmet à la masse et de fait, après tant de démonstrations grandioses et chaleureuses, il faudrait que le peuple de la grande Cité fut froid à la glace pour ne pas s'émouvoir un peu. Un étranger qui ne se mêlerait pas à la foule peut même conclure assez prestement que l'enthousiasme est réel et non factice, s'il ne fait attention qu'à ce qu'il voit de loin. Et pourtant, retranchez ceux qui sont payés pour faire mouvoir les pantins et crier les processions, retranchez les fournisseurs de gin ou de bourbon, et vous me donnerez des nouvelles de tout ce peuple qui hier soir, par exemple, pouvait paraître en proie aux plus fiévreux délire.

Cet enthousiasme que je crois surtout factice, s'explique parce que je viens de dire et explique lui-même, pourquoi, en dépit de tout, les assemblées, les processions, les parades, les élections elles-mêmes sont relativement paisibles. On fait de la réclame comme savent en faire les Américains dans leurs affaires, mais si le voisin en fait plus que nous et si on le patronne davantage, personne ne vous en saura mauvais gré. On entend agir librement et vous laissez faire de même. C'est la pratique américaine. Il n'y avait rien de plus curieux que de voir après la procession, les partisans de Blaine et de Cleveland se réunir ensemble, se provoquer par les discours, les chansons les plus injurieuses au monde, pour le compte des candidats

Mais dans cette foule immense, dans les différents groupes qui paraissent si animés les uns contre les autres, vous n'auriez pas trouvé deux hommes prêts à en venir aux mains. De fait, je ne puis expliquer comment, dans une population de près de 2,000,000, si on compte Brooklyn, il puisse régner autant

de paix et de bon ordre partout, quand tout anime au désordre, aux rixes, aux batailles.

A Paris, me disait quelqu'un, ou en Irlande, après une démonstration comme la procession de samedi, il y aurait eu de nombreuses pertes de vie et des engagements sérieux avec la police : ici, je ne crois pas que la police soit intervenue une fois et qu'il y ait eu deux taloches d'échangées à propos de politique.

Mais si les partisans se tiennent toujours assez réservés pour ne pas en venir aux prises eux-mêmes et se respectent jusqu'à un certain point, on prend bien sa revanche sur le dos de ces pauvres candidats. On ne saurait croire jusqu'où va la licence sous ce rapport. Il faut voir et entendre pour juger.

Que Blaine ou Cleveland soit élu, il est certain que tous deux auront passé, durant deux mois au moins, pour les plus fines canailles des Etats-Unis, du monde même tout entier.

Vous voyez d'ici le respect que le peuple Américain peut avoir pour son premier Magistrat, quand souvent la moitié au moins de la nation, s'est évertuée durant des mois entiers, à le représenter comme l'être le plus méprisable de la nation. Nos lecteurs le savent, Blaine et Cleveland sont les candidats à la Présidence des Etats-Unis sans compter Butler qui n'est guère pris au sérieux.

Blaine et Cleveland sont deux hommes très distingués dit-on, dont l'un est démocrate, l'autre républicain.

Les démocrates combattent surtout pour l'autonomie des Etats particuliers et une protection raisonnable accordée à l'industrie ; les Républicains travaillent pour l'accroissement du pouvoir fédéral et la protection douanière poussée aux dernières limites.

L'élection a lieu le 4 courant dans presque tous les Etats en même temps. Le peuple vote pour choisir des représentants qui eux mêmes élisent le Président. Le mandat de ces grands Electeurs est impératif autant qu'il peut l'être.

Chaque Etat élit un certain nombre d'Electeurs ou Représentants, suivant sa population. New-York en a 36 à élire pour sa part et sur ce nombre la ville en choisit plus du quart. On voit d'ici l'importance de l'élection dans la ville de New-York. Aussi de chaque côté, n'épargne-t-on rien pour en assurer le succès.

Blaine a en ses processions montées et samedi, Cleveland devait avoir la sienne. Elle était montée par le Tammary Hall qui est sans doute, l'organisation politique la plus respectable que l'on connaisse. C'était en outre la procession de la haute finance, des princes de Wall Street et du Stock Exchange.

Aussi pu s je dire qu'il est impossible d'assister à un spectacle plus frappant : ce n'est pas grandiose sans doute, c'est trop peu digne, mais c'est énorme, c'est monstrueux pour employer une expression américaine.

Nos grandes Saint Jean-Baptiste sont sans doute des spectacles dignes de remarque par la foule de ceux qui y prennent part à titre d'acteurs ou de spectateurs. Mais croyez-m'en, c'est peu de chose à côté de démonstrations comme celle de samedi en faveur de Cleveland.

Pour en juger, il faut, encore une fois, entendre et voir.

J'abrégé, la malle ne m'attendra pas.

Le Herald d'hier me dit qu'il y avait 40,000 personnes dans les rangs je le crois certes bien, puisque la procession a pris plus de cinq heures à défilé et que les rangs étaient de 10 à 15 hommes de front au moins. Dire ce qu'il y avait là d'inscriptions gigantesques, de devises, d'appels au peuple, sous toutes les formes et de toutes les couleurs est chose absolument impossible. On ne peut vraiment se faire l'idée d'un pareil déploiement. Je n'ai pas besoin de dire que tout ce monde était agité, chantait, criait à nous étourdir sans trop se comprendre parfois. Les refrains étaient courts, mais expressifs je vous assure. En voici un couple que j'ai pu saisir entr'autres ; ils servaient de cris de ralliement :

"Blaine, Blaine, Jay Gould Blaine. Continental liar from the State of Maine."

Ce qui veut dire en français d'élection Américaine et peut être même canadienne :

Blaine, Blaine, Jay Gould Blaine. menteur continental de l'Etat du Maine

Et cet autre qui renferme une allusion très blessante et très personnelle :

"Soap, soap, soap's their only hope. Their only hope is soap"

Une bannière portait inscrits les mots suivants :

"M Blaine représente la canaille-rie (rascalty) le vol et la ruine."

Une autre laissait voir en fort grosses lettres les mots suivants qu'on chantait sur un ton de conviction qui devait énormément charmer l'oreille des amis de Blaine :

"Blaine, Blaine, the biggest thief in the Maine."

Blaine, Blaine, le plus grand voleur du Maine.

Les étudiants en médecine, avaient cru à propos de sortir le scalpel à leur tour et leur refrain était ni plus ni moins : Scalp, scalp, scalp Jim Blaine.

Mais je fluis ici. La malle est implacable et ne me laisse guère que le temps de conclure, qu'en élection, comme en bien d'autres choses encore, le Yankee est plus avancé, que le Canadien

A demain.

COLONISATION

Paray-le-Monial le 28 oct. 1884

Monsieur le Rédacteur

L'élan est donné, et, de tous côtés, affluent sur la Lièvre de nombreux visiteurs qui, mis en éveil par les journaux, viennent pour visiter les terres de cette belle région, et qui, pour la plupart, se déterminent à prendre des lots ; mais, par malheur, l'enthousiasme des colons à

s'établir en cet endroit, devance l'action officielle et nécessité est au gouvernement, pour prévenir les difficultés qui ont eu lieu sur la Rouge, d'envoyer immédiatement des arpenteurs pour diviser les terrains, et, en attendant que la chose puisse se faire, il serait bon qu'un agent spécial fût nommé pour diriger les colons. Il est impossible en effet, vu l'absence complète des chemins, d'un homme qui arrive sur la Lièvre sans être au courant des choses, de savoir où il doit aller pour se placer, et la colonisation dans cette partie du pays serait entravée et retardée si les hommes qui sont au pouvoir, avec la mission de conduire le peuple et de le protéger, ne tenaient pas compte de cette situation anormale et n'avaient à prévenir les difficultés qui peuvent se produire. Le territoire à coloniser est immense et partout également fertile, et, soit sur la rivière soit en arrière, dans les profondeurs, il y a de la place pour tout le monde. On dit même que plus l'horizon s'agrandit et meilleures sont les terres ; mais il faudrait des chemins qui permettent de se rendre aisément de la Ferme rouge à la Ferme neuve, distantes l'une de l'autre d'environ vingt deux milles. A peine si, pour l'instant, on peut se procurer quelques canots d'écorce pour remonter la rivière. Une bonne précaution à prendre, c'est de ne pas oublier les provisions qui, cette année, jusqu'à l'ouverture des chemins d'hiver feront défaut à Montarville et à la ferme rouge. Pour sauvegarder les droits des colons déjà établis et diriger les autres vers les terres non encore prises, il est utile de donner ici des renseignements précis. Entre la Kiamika et la Lièvre, se trouve le canton Kiamika qui est momentanément réservé aux gens du Sud, mais qui probablement, d'ici à quelques mois, sera ouvert à tous. Ce canton est traversé par le chemin Chapleau qui part de la Chôte aux Iroquois, passe par le Nominique, et vient aboutir à la Lièvre, vis-à-vis la ferme rouge ; il s'étend, sur la rive gauche de la Lièvre, au-dessus du chemin Chapleau, jusqu'à la croix de Paray-le-Monial de sorte que, de ce côté de la rivière, c'est à-dire sur une longueur d'environ cinq à six milles, personne ne peut encore s'établir. Il n'en est pas ainsi sur la rive opposée et, de la ferme rouge au rapide de la Tortue, c'est-à-dire sur une longueur de huit à neuf milles, presque tous les lots sont pris. Voici, au reste, à ce sujet des détails plus circonstanciés :

Le terrain de la ferme, sur la rive droite de la Lièvre, finit à environ un mille du chemin Chapleau. Il y a, en cet endroit, plusieurs beaux lots qui ont été pris, les deux premiers par M. Louis Norbert Fortier de Ste Adèle et les deux suivants par M. Toussaint Laroque de Ste-Faustin. Les lots qui suivent, au nombre de huit à dix, ne sont pas à dédaigner ; mais la petite montagne qui longe la Lièvre, étant ici assez rapprochée de la rivière, ces lots n'ont point encore été pris, et il faut aller jusqu'à la pointe, dite pointe à Boisclair, pour trouver de nouveaux établissements ; ce sont d'abord deux lots pris par M. Frénière de Montarville et ensuite deux lots par M. Boisclair de St-Jérôme. Entre la pointe à Boisclair et la pointe à Michauville l'espace sur la Lièvre paraît être assez considérable, mais les lots à prendre ne doivent pas être bien nombreux attendu que les grands qui les séparent, vont de biais avec la rivière. Pour le savoir avec certitude, il faudrait aller au milieu du bois chercher la ligne qui est de l'autre côté, dans le canton Kiamika, et qui, selon toute apparence, aboutit au désert de Mr Boisclair,

quoiqu'il en soit, les deux Desjardins de l'Annonciation ont pris chacun deux lots à partir des lots de Mr Gilbert Michaudville, lots dont la position exacte a pu être déterminée. De là, aux lots de Mr Bureau, il y a neuf lots enclavés entre le prolongement de deux lignes du canton Kiamika, et, par conséquent, qu'il a été facile aux intéressés de partager entre eux, grâce à un concordat qui a été tiré par Mr Bureau agissant, en cette occasion, comme agent officiel du gouvernement provincial. Ces lots se subdivisent comme suit : deux lots pour Mr Joseph Michaudville ; deux lots pour Mr Joseph Charbonneau, un lot pour Mr Joseph Demers, un lot pour Mr Leroy, puis ensuite viennent les lots de l'Eglise, les six lots de Mr Bureau, les lots de Mr Lecter, et, jusqu'au rapide de l'Orignal, les lots pris par Mr Laroque pour ses enfants. Le rapide de l'Orignal a environ un quart de mille et le pont voir d'eau a été re-enu par Mr Louis Fortier et P. C. Bohémier de Ste-Agathe. Du rapide de l'Orignal à la Ferme Neuve on compte à peu près treize milles de chemins, et, sauf huit lots pris par Mr Bock et sa famille et quatre lots pris par Mr Damase Charbonneau de Ste Marie, il reste encore de magnifiques terres qui, sans aucun doute, tarderont pas à trouver possesseur. Au reste, le terrain ne manque pas au-dessus de la ferme neuve ; mais déjà c'est un peu loin.

De l'autre côté de la rivière, vis-à-vis la croix de Paray-le-Monial, il y a une ligne principale qui sépare le canton Kiamika du canton Campbell. Le lot qui touche à cette ligne et dont le défrichement est commencé, appartient à Mr Leroy ; vient ensuite le lot et le désert d'un sauvage, Joseph Chabot, deux lots pour Mr Bohémier, deux lots pour Mr Turgeon, employé au département de l'agriculture. Les lots qui suivent ont été marqués par plusieurs personnes de la Rouge ; mais ils avaient été, par là il, antérieurement retenus par Mr Bureau pour Mr Aphonse Deschambault des travaux publics et Arthur Varin employé aux terres de la couronne et ils se trouvaient depuis longtemps inscrits au département au nom de ces Messieurs ; viennent ensuite quatre lots pour Jean Marais et J. Marcotte de St-Raymond sur la rive gauche du rapide de l'Orignal, il y a un rocher d'une soixantaine de pieds qui a la longueur du rapide. Cet espace est à prendre. Du rapide de l'Orignal au creek de la vieille, il y a une douzaine de lots pris par diverses personnes, entr'autres quatre lots pris par Mr Beauchamp et son fils et deux lots par Mr Grandmaison ; et enfin, vis-à-vis la ferme neuve, douze lots pris par Monsieur Fortier pour ses enfants qui sont au nombre de six et dont le plus jeune a seize ans ; quatre lots pris par Mr Dumouchel père et fils de St-Jovite. Il y a aussi, retenu par Mr Demers Alfred de l'Annonciation ; un lot pris à côté des lots de Mr Fortier. Tous ces lots ont été régulièrement inscrits au département par les soins de Mr Bureau, agent du gouvernement. On compte, à l'heure qu'il est, sur la Lièvre depuis la Kiamika jusqu'à la ferme neuve environ cent cinquante colons, tous ayant été placés par Mr Bureau. Voilà quel est, pour le moment, la situation exacte de la colonisation dans la vallée de la Lièvre.

Canada, Ontario, 26 Octobre 1884.

Au Révérend monsieur Labelle,

Curé de St-Jérôme,

Révérend et très cher Monsieur,

Partout et constamment on parle avec admiration, du succès mer-

veilleurs qui a couronné vos généreux efforts dans l'œuvre patriotique et religieuse de la colonisation pour laquelle vous travaillez depuis si longtemps avec le zèle infatigable que chacun connaît si bien.

Tout-fois on voit également avec bonheur combi n a été pu ssant le concours de la bonne presse catholique pour favori er et encourager les colons, surtout ceux qui désirent véritablement trouver le bonheur même, en cette vie en jouissant de tous les avantages que procure t notre sainte religion et la société civile dans notre vaste pays du Canada si foncièrement chrétien.

C'est d'ailleurs ce qui a été déjà si bien compris, puisque nous avons l'ind cible plaisir de constater que des centaines et même des millions de canadiens, émigrés aux Etats-Unis, réviennent prendre place dans les nouvelles colonies que vous avez fondées avec la bénédiction du bon Dieu et de son Auguste et Immaculée Mère. C tte belle et grande œuvre nationale marchera maintenant sans doute, de succès en succès, pour faire avec la noble terre du Canada, un des plus beau et des plus pi ux pays, du monde entier.

Parmi nos nombreuses colonies en voies de progrès, il y en a une qui semble particulièrement chère à tous les véritables apôtres et amis du coeur adorable de Jésus et du très St Immaculé Coeur de Marie, — c'est celle de Paray-le-Monial : qui donnera souvent occasion de penser et de publier partout les merveilleuses promesses faites par Notre-Seigneur J. C. à toutes les personnes qui pratiqueront directement et ostensiblement la dévotion si populaire aux doux Coeurs. C'est vous dire, Rev. Mons., combien je suis heureux en voyant qu'à l'avenir vous allez plus que jamais profiter de toutes les occasions et de tous les moyens pour aider à rallier et rassembler tout l'Univers et toutes les œuvres sous le glorieux Drapeau du cœur de Jésus et de Marie, afin que cette "Immense coalition d'efforts et de prières" puisse vaincre la rage infernale et la haine satanique des sociétés maçonniques qui font périr éternellement des millions d'âmes ; et aussi, afin que cette puissante "Ligne du cœur de Jésus et de Marie" obtienne le triomphe de la Ste Vierge.

Pour des raisons importantes permettez-moi de re-ter presqu'annonyme.

Votre très humble serviteur,
UN RELIGIEUX DU SACRÉ COEUR.

Aux marchands de la campagne

Nous invitons les marchands de la campagne à se hâter de visiter notre immense assortiment. Nos marchandises d'automne sont toutes arrivés d'Europe, et pour profiter du choix et de la variété de marchandises que nous pouvons leur offrir, ils trouveront le plus grand avantage à faire leurs achats de bon ne heure.

Nous n'envoyons pas de commis-voyageur à la campagne, nous avons déjà énuméré les raisons qui nous font répudier ce système, et tous les marchands comprennent qu'il leur est beaucoup plus profitable de faire les dépenses d'un voyage à Montréal et de venir y choisir eux-mêmes leur ma chandises.

Nous séparons les pièces et les douzaines sans changer nos prix de gros.

Notre maison est la seule à Montréal qui facilite ainsi les achats qu'on pourrait appeler en demi-gros, et que fait bénéficier ses pratiques de tous les avantages de l'importa-

tion directe. Termes faciles et es-comptes libéraux.

DUPUIS FRÈRES,

Coin des rues Sainte-Catherine et Saint-André, Montréal

Informations demandées

Léandre Laurin fils de Cyrille Laurin de cette paroisse, a déssé sa famille depuis treize ans, pour aller travailler dans les chantiers ; personne n'en a entendu parler depuis. Toutes nouvelles qui pourraient faire connaître où il est seraient reçues avec reconnaissance par son père qui est pauvre et malade depuis longtemps.

AVIS

Ceux qui ont des réclamations à faire contre la Succession J. A. Hervieux N. P., sont priés de les adresser à Ls de G. Lachaine N. P., St-Jérôme ou à A. E. Leonard, N. P. Ste-Rose et ce d'ici à un mois. De même que ceux qui doivent à cette Succession sont priés de venir régler sous le même délai chez Ls de G. Lachaine N. P. St-Jérôme

16 Oct 1884 1 mois

AVIS

Théophile Legault conducteur de la maille entre St-Jérôme et Ste-Marguerite, informe les voyageurs qu'il demeure maintenant à St-Jérôme, en face de l'Imprimerie et que la maille part de St-Jérôme pour Ste-Marguerite arrêtant à St-Hippolyte à 6 1/2 hrs du matin tous les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine et revient le même jour.

T. LEGAULT.

LOTÉRIE NATIONALE

—DE—

COLONISATION

Fondée sous l'autorité de l'acte de Québec, 32 Vict., ch. 36.

M. le Cure LABELLE, Directeur
S. E. LEFEBVRE, — SECRETAIRE
C. H. A. GUIMOND, AGENT-GENERAL

VALEUR DES LOTS

\$50,000

GROS LOT, \$10,000
Un immeuble d'une valeur de

1920 AUTRES LOTS.

Prix du billet, \$1.00 — Un es-compte de 5 % est accordé sur 10 billets, 10 % sur 50 billets, et 15 % sur 100.

Pour plus amples informations, voir le Prospectus, ou s'adresser au bureau, No. 17 Place d'Armes, Montréal.

On demande des Sous-Agents.

4 Sept. 84.

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

— Prêts sur hypothèque pour 5 ou dix ans sans amortissement, et de 10 à 50 ans avec amortissement. L'emprunteur a la faculté de rembourser quand il le veut.

La société n'a d'agent nul part. Comme elle n'a pas de notaire a titre, tous les praticiens sont admis à faire des demandes et à instrumenter pour leurs clients.

En s'adressant au soussigné on recevra des circulaires donnant tous les détails nécessaires.

E. J. BARBEAU
Directeur, Montréal

24 Juillet, 5 ms. 8

AUX CULTIVATEURS

Nous invitons les cultivateurs qui viennent à Montréal pour faire leurs achats d'hiver, à nous rendre une visite.

Il importe à tous ceux qui veulent pratiquer une sage économie de connaître le magasin qui peut leur vendre les meilleures marchandises, au plus bas prix possible.

Comme nous importons nous-mêmes toutes nos marchandises directement d'Europe, nous les détaillons toujours aux mêmes prix que les autres marchands les payent chez les marchands en gros.

Nous ouvrons des comptes aux cultivateurs ou autres que nous pouvons considérer comme des pratiques sûres, et nos prix sont toujours les mêmes, soit que nous vendions à termes ou au comptant.

N'oubliez pas que nous n'avons qu'un seul prix pour tous, et que nous vendons constamment aux prix du gros.

DUPUIS & FRÈRES.

Coin des rues Ste-Catherine et St-André
MONTREAL

L'UNION MUTUELLE

Compagnie d'Assurance

SUR LA VIE

FONDEE EN 1849

Actif, pres de \$7,000,000

SIEGE SOCIAL

PORTLAND MAINE

JOHN E. DEWIT

PRESIDENT

Gerant pour la Province de Quebec

M. CHARLES L. BOSSE

SAXTON BELANGER (162 RUE ST-JACQUES
Agent Spécial (MONTREAL
Pour la Province de Québec

BUREAU à ST-JEROME où toutes informations et détails seront donnés avec plaisir. 11 juin 1884 a.

MAISON A VENDRE Hotel St-Jovite

M. Alfred Belanger offre en vente une maison, situé sur la rue Dumont, à deux côtes, 4 appartements chaque côté, ayant 7466 pieds de terrain, avec écurie et étables, hangars etc.

Conditions faciles

S'adresser à
L'HOTEL BELANGER

13 Mars 1884

M. D. Dumouchel remercie bien sincèrement la nombreuse clientèle qui l'a si bien encouragé jusqu'à ce jour et aime à informer le public qu'il vient de faire des réparations importantes à sa maison. Il pourra à l'avenir servir ses pratiques avec plus de facilité et de confort. Il fait appel à tout le monde sans exception, car il entend tenir un hôtel de première classe. C'est l'hôtel de la maille de St-Agathe à St-Jovite.

11 juillet 1883

BIBLIOGRAPHIE

*Almanach agricole, commercial et his-
torique*, de J. B. ROLLAND &
FILS, pour 1885 (16e année). In-12
64 pages. Prix : 5 cents.

Almanach des Familles, de J. B.
ROLLAND & FILS, pour 1885
(3e année). In-12, 64 pages. Prix :
5 cents.

Chaque année, à pareille époque,
nous avons l'agréable tâche de si-
gnaler à nos lecteurs les deux inté-
ressants almanachs édités par la li-
brairie Rolland.

L'ALMANACH AGRICOLE compte
aujourd'hui dix neuf années d'exis-
tence et il a acquis une telle popu-
larité qu'on trouverait difficilement
une famille canadienne-français-
qui ne le possède pas. Ce succès
est, croyons nous, bien mérité par
le soin qui préside à la préparation
de cette utile publication. Depuis
la première page jusqu'à la dernière
tout le livre est rempli de rensei-
gnements très exacts et très intéres-
sants : le calendrier soigneusement
corrigé est conforme à l'Ordo ; vien-
nent ensuite les phénomènes astro-
nomiques et météorologiques, les
éphémérides qui constituent une
revue pleine d'intérêt des événe-
ments de l'année écoulée ; le tableau
détaillé de la hiérarchie catholique
du Canada, le gouvernement fédé-
ral et les parlements locaux et leurs
diverses branches ; les cours de jus-
tice avec tableaux précis des termes
de la cour supérieure et de la cour
du banc de la reine ; le conseil de
l'instruction publique ; le conseil
des arts et manufactures et celui de
l'agriculture ; la commission du
Havre ; les registrateurs de la pro-
vince ; le tarif des postes et des man-
dats internationaux, enfin les pres-
que infallibles pronostics sur la
température. La disposition de tou-
tes ces matières est claire et les re-
cherches n'offrent aucune difficulté.
Au milieu d'une telle somme d'in-
formations on a trouvé place pour
des variétés qui font une agréable
diversion à ces matières.

L'ALMANACH DES FAMILLES,
complément du précédent recueil,
jouit d'une grande estime dans no-
tre public. On y trouve surtout
beaucoup de choses à lire et toutes
sont de la meilleure provenance.
La première partie comprend sous
le titre de *Légendes et historiettes* des
recits amusants, bons mots, pensées
morales, offrant une saine et ins-
tructive recreation. La deuxième
partie consacrée à l'utile, renferme
une foule de conseils et de recettes
dont nos bonnes ménagères et nos
populations rurales feront leur pro-
fit. La nouvelle loi de chasse et la
loi de pêche terminent le volume
qui présente, on le voit, un ensem-
ble attrayant d'excellentes choses.

Les deux almanachs sont en vente
chez les éditeurs chez tous les li-
braires et principaux marchands au
prix minime de 5 cents chacun.

Le calendrier de la Puissance se-
ra mis en vente le mois prochain.

AGRICULTURE

Les animaux débilis

Dans toutes les étables, même les
meilleures tenues, il est bien rare de ne
pas remarquer certains sujets faibles
debiles, et se laissant dépasser en
croissance et en taille par leurs con-
génères. Certains sont atteints de
maladies lentes comme la phtisie ;
d'autres éprouvent un arrêt d'ac-
croissement sans cause connue. Une
réforme immédiate doit être appli-
quée à tous ceux qui sont atteints
de maladies organiques. Mieux vaut
vendre à vil prix de tels animaux

que d'essayer des traitements ineffi-
caces et de perdre en les conservant
une somme de nourriture supérieure
en général à leur prix de vente.
Il est donc d'une sage économie
de s'en débarrasser le plus prompte-
ment possible.

Les autres ne sont pas dans le mé-
me cas, leur arrêt de développement
tient en général à un état d'anémie
qui, venue sans cause appréciable
empêche la parfaite assimilation des
principes nutritifs. Leur estomac
plus ou moins malade se trouve mal
de la nourriture commune. Un ré-
gime spécial doit donc leur être ap-
pliqué. Ceux qui cultivent dans
des terrains pauvres où les fourra-
ges laissent à désirer, ont souvent
occasion de combattre cet état.

Un moyen qui a toujours réussi à
ceux qui en ont fait l'essai, consis-
te à introduire dans la ration, des
farineux ou même des grains. Le
seigle est la céréale qui donne les
meilleurs résultats. Son grain ri-
che en matière hydro carbonées,
68 par 100, et en principes azotés,
10.70 par 100, est un aliment de pre-
mier ordre pour tous les animaux,
surtout pour les jeunes.

La préparation en est des plus
simples ; elle consiste à faire bouil-
lir dans quelques pintes d'eau de
manière à en rendre tous les élé-
ments parfaitement assimilables
pour des estomacs délicats.

La quantité à donner par animal
varie en raison de son état de faibles-
se et de sa grosseur. En général elle
peut être entre quatre et huit pintes
par jour. Grâce à ce régime, on
voit bien des sujets débiles se raffrai-
chir et prendre un poil luisant.
Leur appétit pour les autres fourra-
ges revient ; à la fin de la saison
leur croissance reprend sa marche
ordinaire et leur taille se développe.

Les faits que nous signalons n'ont
rien de nouveau. Ceux qui s'occu-
pent spécialement de l'élevage des
chevaux, savent très bien que le
grain et l'avoine surtout augmen-
tent la taille des poulains. En pré-
conisant la même pratique pour le
bœuf et les autres animaux, nous
ne faisons qu'étendre l'application
de ce principe élémentaire d'hygiène.

REVUE DE LA SEMAINE

Nouvelles de partout

ARRESTATION.—Emma Berthelet,
servante, a été arrêtée la semaine
dernière, à Oka, sur mandat, pour
avoir mis le feu aux dépendances de
M. Daoust, cultivateur de l'île Per-
rot. Amenée à Montréal par le
grand connétable, elle a été logée
en prison en attendant son procès.

La prisonnière était depuis un an
au service de M. Daoust. Le 18 oc-
tobre dernier, le feu détruisit une
grange, et comme c'était le deuxi-
ème incendie mystérieux depuis quel-
que mois, les soupçons se portèrent
sur la servante qui avait, paraît-il,
fait des menaces, parcequ'on lui
avait retranché ses gages durant
une maladie de 5 jours.

L'ACCIDENT DU NIL.—Le voyageur
Canadien qui s'est noyé dans les
chutes du Nil est un de ceux qui se
sont engagés à Caughnawaga, et il
était connu sous le nom de Louis
Capitaine. C'était un brave et
joyeux compagnon dont la mort a
causé de vifs regrets parmi les mem-
bres de l'expédition.

Le candidat conservateur, M.
Taschereau, a été élu, vendredi der-
nier, membre de la Chambre des
Communes, par une majorité de
plus de 325-voix sur son adversaire
Mr Poirier, le candidat de l'oppo-
sition.

DEUX-MONTAGNES

Le parti de labour de la société
d'agriculture du comté des Deux-
Montagnes a eu lieu à Ste-Scholasti-
que, sur la propriété de M. Fes La-
framboise, jeudi le 23 octobre der-
nier.

Vingt charrues étaient à bonne
heure rendues sur le champ.

Les quinze prix offerts par la socié-
té, en trois classes différentes, ont
été chaudement disputés. On sait
qu'il y a nombre de bons laboureurs
aux Deux-Montagnes.

Les heureux concurrents ont été
comme suit :

CLASSE SUPÉRIEURE

Où sont tenues de labourer les
personnes qui ont déjà obtenu des
premiers prix dans la classe suivan-
te :

1er prix—Benjamin Daurin ; 2e
Damase Bileau ; 3e Honoré Grat-
ton ; 4e Jos Prud'homme 5e Alph.
Lafont.

1ERE CLASSE

1er prix Théo. Gaurin ; 2e Théo.
Leroux 3e Jos Gratton ; 4e Arthé-
me Brisebois ; Delphis Lebrun ; 6e
Camillon Grattyr.

2E CLASSE

Jeunes gens au dessous de 19 ans.

1er prix Wilfrid Lebrun ; 2e Jos
Fortier ; 3e John Wood ; 4e W.
Coulins.

Les juges étaient MM. Clovis Le-
cours, Aldéric Baulieu, de St Lau-
rent, et Wm Todd d'Argenteuil. Ils
ont remplis leur charge avec tant
d'habileté et de justice, que leur
verdict a rencontré l'approbation gé-
nérale.

TERRIBLE ACCIDENT.—Un terrible
accident est arrivé dans la carrière
de Catin, à Wioski, Vt.

Une grande fissure avait été déjà
minée deux fois sans aucun résul-
tat, lorsque les ouvriers résolurent
d'y mettre ass-z de poudre pour la
faire sauter. Ils la chargèrent
avec un baril de poudre, et George
Patenaude et son fils Frank étaient
à la tamponner, lorsqu'une épou-
vanteable détonation se fit entendre ;
Patenaude et son fils furent lancés
en dehors de la clôture qui étaient
à 50 pieds de la mine. Massicotte,
un des autres ouvriers fut complète-
ment enseveli sous une avalanche
de pierres, et Paul Leclair, qui était
sur le bord du chemin, fut jeté sur
l'autre côté. Les deux Patenaude
furent tués instantanément.

Quand on arriva sur les lieux du
désastre on trouva Massicotte vivant,
mais tellement convert de roches
qu'il lui était impossible de bouger.

On lui porta secours immédiate-
ment et on constata qu'il avait un
bras et une jambe cassés et la tête
bien mutilée. Les habits de Frank
Patenaude étaient brûlés sur lui.
Les voisins disent que les Patenaude
furent jetés en l'air à soixante
pieds de hauteur.

Leurs figures étaient tellement
noircies et contusionnées, qu'il était
à peu près impossible de les recon-
naître. Leclair n'a reçu aucun
mal sauf quelques égratignures.

M. Jérémie Patenaude était âgé
de 50 ans, et laisse une nombreuse
famille qui déplore sa perte.

Frank, son fils, âgé de 14 ans. M.
Massicotte est mort lundi dernier.

**Au clerge et aux commu-
nautés**

Notre importation d'étoffes noires
et d'articles spécialement des inés à
l'usage du clergé et des communau-
tés est complètement reçue. Notre
département cléricale est le plus com-
plet qu'on puisse trouver à Montréal.

Outre les says, mérinos cordés, para-
matas et autres étoffes noires à cos-
tumes, ce département contient tous
les articles d'un usage ordinaire
pour le clergé, soit pour les besoins
des presbytères, des maisons d'édu-
cation, collèges, convents, novici-
ats, etc., soit pour les costumes des
religieux ou de leurs élèves.

Il comprend aussi les tapis de
sanctuaire, tentures d'églises, toiles
à brin rond pour les besoins du cul-
te, etc.

Termes de paiement au gré des
acheteurs.

DUPUIS FRÈRES

Coin des rues Ste Catherine
et St André, Montréal.

DECES

A Ste-Adèle le 31 du mois dernier, Raoul
Alfred, fils de H. B. Laffleur.

Marché de St-Jerome

St Jérôme 1884.

	\$	¢	q
Patates early rose par sac...	0	40	0 50
Pois par minot.....	0	80	0 30
Avoine par sac.....	0	80	0 35
Orge par minot.....	0	50	5 60
Choux par doz.....	0	30	0 40
Miel par lbs.....	0	12	0 13
Beurre par lbs.....	0	20	0 25
Oeufs par douzaine.....	0	15	0 16
Lard par lbs.....	0	10	0 12
Lard par 100 lbs.....	8	00	8 50
Vœu au quartier par lbs.....	0	00	0 00
Soucis par lbs.....	0	12	0 13
Jambon par lbs.....	0	18	0 20
Mouton par lbs.....	0	07	0 10
Pores fr. par lbs.....	0	08	0 09
Bœuf par lbs. (steak).....	0	12	0 12
Soucis de Boulogne.....	0	00	0 00
Saindoux par lbs.....	0	13	0 18
Saindoux au sceau.....	0	00	0 00
Poules au couple.....	0	40	0 50
Pœlets au couple.....	0	25	0 30
Dindes à la livre.....	0	90	0 00
Dindes (vieux) au couple.....	0	00	0 00
Perdrix au couple.....	0	40	0 50
Foin 1er par 100 bottes.....	4	00	6 00

**Hotel Aubry
ST-JEROME**

M. XAVIER RICHER vient d'acheter
le magnifique hotel de M. Aubry et se pro-
pose de tenir un hotel de première classe.
La cuisine sera le ce qu'il y aura de mieux.
Les repas seront servis à toutes heures.
La cour, les écuries et remises sont spa-
cieuses et commodes. Les voyageurs y
trouveront tout le confort désirable.

M. Richer fera tout son possible pour
satisfaire les voyageurs.

8-9-1884

6 ms

RAPPELEZ-VOUS

Que les papiers de la fabrique de St-Jé-
rome sont de qualité supérieure et que les
prix défient toute concurrence.

Papiers à imprimer et à écrire de toutes
espèces, livres blancs, cahiers, tapisseries,
rideaux, papiers de couleurs, d'emballa-
ge etc., etc., etc.

J. B. ROLLAND ET FILS

rue St-Vincent no. 6 8 10 12 et 14
MONTRÉAL

AVIS

L'Ecole du dessin industriel commen-
cera le 2 nov. prochain de 7 hrs à 9 hrs du
soir au collège commercial de St-Jérôme

Fonderie Dumontville St-Jerome, en operation.

A VENDRE

Dans le canton de Preston, comté d'Inverness, une magnifique source d'eau, une très belle chute de 14 pieds de tête. Le moulin peut se bâtir sur le roc solide. Les travaux de digue ou chaussée sont très peu coûteux, il y a seulement 45 pieds de barrage; les bois de constructions sont préparés, équarris et sont rendus sur les lieux ils permettent, si l'on veut, de bâtir sur une grandeur de 25 par 60 à deux étages. Ce lot de bois carré est magnifique et de première qualité. De plus le terrain qui lui tient contenant 100 acres de terre avec bâtisse dessus construite. Conditions les plus libérales, à très bas prix pour argent comptant.

S'adresser au

bureau du JOURNAL LE "NORD"
St. Jérôme P.Q.

DONEGANA HOUSE

No 1427, Rue Notre-Dame
EN FACE
DE LA GARE DU PACIFIQUE

Cet Hôtel magnifique vient d'être ouvert par B. LAPORTE.
Chambres meublées de première classe, Bonne Table, Bonne Cour.
Cet Hôtel se recommande au public voyageur par le confort qui lui offre.

B. LAPORTE,
Propriétaire

29 mai 1884.

AVIS PUBLIC

Aux habitants du comté de Terrebonne et des comtés voisins.

En ma qualité de Préfet du comté de Terrebonne, et dans le but de prévenir les inconvénients, procès et discussions qui ont eu lieu l'hiver dernier dans le dit comté concernant la mise à exécution d'un règlement du conseil Municipal du comté de Terrebonne, en date du 14e jour de mars 1883 portant numéro un (1) et statuant comme suit: "Il est défendu de faire usage dans le dit comté d'aucune voiture d'hiver sur les chemins municipaux à moins que le cheval ou les chevaux ou autres bêtes de traits, lorsqu'ils ne seront pas attelés de front, ne le soient que de manière à ce que le patin gauche de la voiture suive la trace de tel cheval ou de tels chevaux." Je crois de mon devoir d'informer tous les habitants du dit comté, que le conseil Municipal du comté à la séance du 11 juin 1884, a approuvé, confirmé et sanctionné le dit règlement, avec une forte pénalité contre les réfractaires aux obligations et injonctions qu'il comporte.

Je crois de plus, devoir prévenir les habitants des Municipalités voisines, que par le Statut Provincial 47e V. Chap. 83 S. 3 ils sont obligés de se soumettre au dit règlement pour voyager dans le dit comté de Terrebonne sous la même pénalité que ceux qui y résident.

En publiant le présent avis, j'ai à cœur l'intérêt de tous ceux qui composent le comté de Terrebonne, et j'ose espérer qu'ils en profiteront.

Les maires des différentes Municipalités qui composent le conseil du comté, sont priés, de publier le présent avis.

St-Jérôme 1er novembre 1884.

M. PRÉVOST

Préfet du comté de Terrebonne.

A VENDRE

Une machine à coudre de première qualité et très bon marché.

Conditions faciles.

S'adresser à ce bureau.

St-Jérôme Août 1884.

La Compagnie d'Imprimerie

DU

"LE NORD"

Nous exécutons sous le plus court délai. Toutes commandes pour impressions dans les deux langues.

TELS QUE :

- CARTES D'AFFAIRES,
- CARTES DE VISITES,
- CARTES DE SOIREEs,
- CIRCULAIRES,
- ENTETES de COMPTES,
- MEMORANDUM,
- LETTRES FUNERAIRES,
- ENVELOPPES,
- PROGRAMMES,
- BLANCS de COUR,
- PLACARDS, etc.

Aussi toutes espèces de Blancs et formules à l'usage des Secrétaires.

Toutes commandes envoyées par la malle recevront une attention immédiate en s'adressant à

La Compagnie d'Imprimerie du "LE NORD"

Ou à

T. GRIGNON
Administrateur

ST-JEROME, P. Q.

STATUTES OF CANADA

Price of Statutes for sale at the office, of Queen's Printer, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,

Queen's Printer.

OTTAWA, MARCH 1884.

PROVINCE OF CANADA

	\$	c		\$	c
Consolidated Statutes U. C.....	3	25	Civil Code.....	1	00
" " L. C.....	3	25	Criminal Laws in 1 vol.....	1	80
Code of Civil Procedure.....	1	50	Orders in Council, to 1874.....	1	25

DOMINION OF CANADA

Vic.	\$	c	Vic.	\$	c
32&33 Statutes of 1869.....	1	50	24 Statutes of 1879, Vol. I....	1	25
33 " 1870.....	0	80	" " " Vol. II....	0	40
34 " 1871.....	0	80	" " " Vols I&II	1	50
35 " 1872.....	2	00	" " " 1880, Vol. I....	1	25
36 " 1873.....	1	60	" " " Vol. II....	0	50
37 " 1874.....	1	43	" " " Vols I&II	1	60
38 " 1875, Vol. I....	1	50	44 " 1881, Vol. I....	0	80
" " " Vol. II....	0	80	" " " Vol. II....	0	60
39 " 1876, Vol. I....	0	80	" " " Vols I&II	1	25
" " " Vol. II....	0	80	45 " 1882, Vol. I....	1	00
" " " Vols I&II	1	50	" " " Vol. II....	1	00
40 " 1877, Vol. I....	1	00	" " " Vols I&II	2	00
" " " Vol. II....	0	60	46 " 1883, Vol. I....	1	60
" " " Vols I&II	1	50	" " " Vol. II....	0	60
41 " 1878, Vol. I....	0	80	" " " Vols I&II	2	00
" " " Vol. II....	0	35			
" " " Vols I&II	1	00			

Feuilleton du "NORD"

VINGT MILLIONS
DE RENTE

(Suite)

XXVII

EN VUE DE SIADIAK. — LA COLÈRE
DE FLAMMÈCHE.

Ce fait, si rare aujourd'hui, était fréquent lors du passage de la *Mouette*. La conflagration des terres formant la Malaisie aidait puissamment les écumeurs de la mer. Des récifs sans nombre, des canaux, les côtes dentelées jusqu'à l'infini, les fleuves et les rivières au cours impétueux, en présentant des bas-fonds, rendaient difficile, sinon impossible sur beaucoup de points, l'approche de bâtiments exigeant une certaine profondeur d'eau pour manœuvrer.

Mais ces obstacles devenaient la sécurité même des Malais. Tournant tous les écueils, leurs embarcations, d'une légèreté extraordinaire, volant comme des oiseaux marins, remontent sans peine les rivières, et, là où un navire européen sera obligé d'employer plusieurs jours, le *prauh* malais n'aura besoin que de quelques heures.

La surveillance devait donc être incessante et, quoiqu'elle assombrit un peu cette partie de voyage, les jeunes passagers éprouvaient un vif plaisir à admirer les paysages ravissants, sans cesse renouvelés à leurs yeux.

Les rocs affectaient les formes les plus diverses; les rivages se présentaient verdoyants et fleuris. En plus d'un point, de magnifiques groupes d'arbres laissaient pendre, au-dessus des flots, leur cime touffue ou étendaient, comme une voûte, leurs branches embauvées.

De tous petits *prauhs*, montés par des insulaires, arrivaient chargés de vivres. Le capitaine permettait les achats; mais défendait de laisser monter personne à bord.

Avec de tels éléments fournis à la curiosité, le temps employé à franchir le détroit et la mer de Java parut bien occupé, et on atteignit le but de ce long voyage avant que personne eût songé à se plaindre de la lenteur de cette traversée.

Ce fut par une matinée superbe que la *Mouette* mit en panne devant une côte basse, sablonneuse, sillonnée par une large rivière. La côte offrait un aspect peu attrayant; mais à une petite distance dans les terres, l'œil découvrait sans peine une végétation pressée et des collines gracieusement ondulées, premières assises de pittoresques montagnes.

— Enfin, voilà Siadiak! s'écria M. Raybaud. Et, du doigt, il désignait un point du rivage où quelques cabanes paraissaient surgir du milieu même de la rivière.

Les jeunes passagers regardaient avidement cette terre inconnue pour laquelle ils avaient déjà affronté tant de fatigues, tant d'inquiétudes. Mais le premier regard donnait une déception: Siadiak, qu'il s'était représenté comme une ville importante, devenait moins qu'une bourgade!... M. Raybaud sourit.

— Généralement, dit-il, on ne doit pas juger de Bornéo d'après l'aspect des côtes. Ne craignez rien, vos rêves les plus éblouissants seront réalisés. De même qu'à l'horizon vous entrevoyez, dominant les marais et les sables, des forêts et des montagnes, de même, après cette simple station de pêche, vous trouverez, sinon des villes, au sens strict de ce mot, mais des villages étendus, propres, bien bâtis, bien peuplés.

— Aborderons-nous aujourd'hui? demanda Barnabé-Blaise.

— Il nous faut attendre l'échange des signaux convenus entre M. Brompton et moi. Si, d'après la réponse reçue, j'obtiens la certitude qu'aucun danger ne vous menace, nous nous rapprocherons le plus près possible de terre, l'ancre sera jetée et je vous remettrai au pilote de M. Jacques Guillem. Vous vous souvenez tous des recommandations de votre parrain?

— Oui, s'empressa de répondre Barnabé-Blaise. Mon oncle m'enjoignit de taire à l'équipage du *prauh* ma double qualité de neveu et de filleul; il m'avertit, enfin, de ne pas m'étonner si, à notre arrivée, je ne pouvais, tout de suite, l'embrasser.

— Les mêmes ordres m'ont été donnés, dit Matthieu.

— Ceux qui me concernent, dit Jacqueline Berté, m'enjoignent d'attendre, chez M. Brompton, l'arrivée d'une personne de confiance chargée des instructions de mon parrain.

— Bien, conclut le capitaine, voilà donc les choses arrêtées sans mépris possible. Souvenez-vous qu'ici vous avez à craindre trop d'embûches pour commettre la faute d'agir à votre guise. Occupez-vous à présent de vos préparatifs, car je me tromperais fort si, la baie de Siadiak étant tranquille, vous ne quittiez la *Mouette* dans la soirée.

Les jeunes passagers se hâtèrent de rentrer dans leurs chambres. Quelques minutes plus tard, Matthieu Daulle sortait de la sienne. Il écouta avec soin avant de pénétrer dans une partie de l'entrepont d'où s'élevait le bruit de coups pressés de marteau, l'équipage étant fort occupé à tout mettre en ordre à bord.

Satisfait, il s'engagea au milieu de la demi-obscurité de cette partie du navire; ce qu'il voulait dut réussir, car, au bout d'une demi-heure, il revenait, le visage épanoui, à sa chambre, suivi du matelot François. Ce dernier était très pâle et marchait tête baissée. L'entretien ne dura pas longtemps, le marin retourna à sa besogne, plus triste, plus pâle,

plus décontenancé encore qu'il ne l'était un instant avant.

Matthieu referma sa porte: on eût juré vraiment que, derrière cet abri, il poussait de petits cris de joie.

À peine François avait-il disparu dans l'étroit corridor, que le mousse Flammèche surgit d'un coin obscur.

Le jeune garçon semblait être en proie à la plus vive surexcitation.

— Oh! le misérable! grondait-il entre ses dents serrées. Comment faire pour connaître toute la vérité! Comment lui arracher des preuves? Si je pouvais descendre à terre! Tiens, vois-tu, Flammèche, tu serais un fameux marouin si tu restais à te *goberger* pendant que... Non! faut trouver une manière avisée de parer au grain. Et je la trouverai, tonnerre! Cette mauvaise canaille ne peut pas tripoter comme ça sans qu'un honnête garçon lui ferme le bec et lui lie les mains.

Tu ne peux pas par malheur, mon pauvre Flammèche, te mettre tout de suite en avant; mais veille à gouverner droit! on ne t'a pas donné ton surnom pour rien. Faut te montrer un peu partout à la fois, et tu deviendras la petite étincelle qui allume un incendie du diable. J'ai l'œil américain, prends garde, seclérat!

Le mousse continuait à gesticuler, à grémeler. Quand il se décida à quitter la place, sa colère n'était pas calmée et il formait encore des menaces, non sans chercher dans sa cervelle le moyen de quitter le navire.

XXIX

A BORD DU PRAUH. — CHEZ M.
BROMPTON

Les signaux avaient été échangés. Le capitaine, très joyeux, annonça aux jeunes passagers que, tout allant pour le mieux, le *prauh* envoyé par M. Guillem ne pouvait tarder à accoster la *Mouette*.

Moins d'une heure plus tard, un bateau sortait du fleuve.

Long d'environ quinze mètres, ses plats-bords rasaient presque la vague que sa proue effilée fendait avec une incomparable légèreté. Un petit pavillon blanc, portant à l'angle droit une étoile d'or, flottait en poupe.

Six rameurs manœuvraient le *prauh*. Entièrement vêtus de blancs, ils portaient une veste et un pantalon très bouffant descendant à mi-jambes. Pour coiffure, deux mouchoirs s'enroulaient au tour de la tête. Les pieds étaient nus.

Ces hommes étaient d'une taille moyenne, très maigres, avec un teint brun foncé, des yeux et des cheveux très noirs; leurs pommettes étaient saillantes, leurs narines, fort larges, s'aplatissaient disgracieusement sur leurs joues creuses. Mais, de tous les traits, la bouche paraissait être encore le plus laid. D'un rouge sanguinolent, les mâchoires proéminentes portaient des dents

noires, très pointues, et laèvre inférieure pendait, grosse, flasque, sur le menton.

— Est-ce là un échantillon de la pure race malaise? s'écria le jeune Guillem. Il faut, dans ce cas, lui donner la palme de la laideur.

— Tous vous y habituerez, fit le capitaine. En somme, qu'est-ce que la beauté, sinon une affaire de convention? Suivant les races, elle varie. Dans tout l'immense archipel de la Malaisie, une bouche brûlée par l'usage incessant du bétel ou *siri*, des dents teintes en noir et limées en pointes, passent pour le *ne plus ultra* du beau. Un petit conseil avant de nous quitter. Prenez garde, soit par des remarques, soit par des gestes moqueurs, d'offenser votre nouvel équipage. Les Malais marchent toujours armés; et leurs *prangs* ou *kriss* sont des couteaux dangereux qu'il vaut mieux ne pas provoquer à sortir de la gaine.

— Quoi! ils oseraient s'attaquer à des Européens amis et hôtes de leur maître? dit Mlle Berté.

— Cette raison les arrêterait, j'en suis persuadé. Toutefois, il est plus prudent de ne pas se fier à leur civilisation de fraîche date.

Pendant ce petit entretien, le *prauh*, avançant avec vitesse, était venu se ranger le long du flanc droit de la *Mouette*.

Son pilote monta à bord et remit une lettre à M. Raybaud. Celui-ci la parcourut, approuva d'un signe et dit aux jeunes passagers que le moment de la séparation était venu.

— Je pensais, monsieur, dit Jacqueline Berté que vous nous auriez accompagnés chez M. Brompton.

— Je regrette bien vivement de ne le pouvoir, mais tranquillisez-vous, je connais Haly, le pilote envoyé, c'est un homme sûr, et cinq lieues à peine vous séparent de la maison de M. Brompton. Au revoir, car bientôt, je pense, nous nous retrouverons, la *Mouette* ne devant pas quitter Bornéo sans prendre les ordres de M. Jacques Guillem.

— Je vous serai très obligée de vous souvenir que j'ai un petit paquet à envoyer en France.

— Je vous promets de le faire parvenir.

— Il nous reste donc, monsieur à vous remercier de votre bonté, de vos soins...

— Brisons-là. En admettant que j'aie été bon, nous avez, tous trois, su rendre ma bonté facile.

— Capitaine, dit Barnabé Blaise, vous n'échapperez pas aussi facilement à l'expression de notre reconnaissance.

— Et si nous devions nous revoir bientôt, acheva Jacqueline Berté, il nous serait pénible de vous quitter brusquement.

— Brusquement! dit d'un ton gai le capitaine. Vous oubliez, ma chère demoiselle, que cinq mois se sont écoulés depuis notre départ du Havre.

— Croyez que ce long voyage comptera au nombre de mes meilleurs souvenirs, dit Matthieu Daulle, d'un ton pénétré.

— Voulez-vous bien vous taire tous trois, se hâta de dire le ca-

pitaine. Haly, continua-t-il, en s'adressant, en langue malaise au pilote qui, impassible, attendait. Haly, je te recommande ces jeunes gens, veille sur eux comme tu veillerais sur toi-même. Descends dans ton prah et prépare l'embarquement de la jeune dame. Tu seras généreusement récompensé, si Mlle Bertie me fait plus tard ton éloge.

Haly s'inclina; saisissant un cordage qui aidait à graver les échelons placés sur le coque du bâtiment, il se laissa glisser ou, plutôt, sauta avec une admirable agilité dans le prah.

Barnabé Blaise, cédant à son étourderie naturelle, voulut pas dit il, rester en arrière d'un saut. Il sauta, lui aussi, est sentiit heureux des regards approbateurs que lui donna Haly.

Tout fut promptement disposé pour que Mlle Bertie pût quitter avec facilité le navire. Un fau-teuil, manœuvré par des palans la mit saine et sauve à la place qui lui était assignée.

Restait Matthieu. Il s'approcha du capitaine et, lui serrant une fois encore la main :

— Puis je me fier à Haly, si quelques chose d'important m'obligeant à vous écrire? demanda-t il tout bas

— Entièrement, répondit M. Raybaud, sur le même ton : et, en l'absence de Haly, priez Ting Lee Fang, le chef des distilleries d'Her Passing, de nous faire par venir votre correspondance.

— Merci, capitaine. Entre nous il y a désormais, n'est ce pas, plus que de la sympathie? Il y a un on contre l'ennemi commun?

— Oui, oui. Travaillez de votre côté, je travaillerai du mien. Dès demain, pas avant, car il me faut trouver un prétexte plausible, mes hommes vous rejoindront.

— Je tiens surtout à François, vous savez?

— Moi aussi.

— Alors les choses iront seules. Au revoir!

— Au revoir!

Sur ces derniers mots, Matthieu se mit en devoir de franchir les échelons. Il n'avait nulle en vie d'imiter Barnabé Blaise; s'il l'eût osé, il aurait réclamé le fau-teuil dont on venait de se servir pour Mlle Bertie; mais la crainte de donner prise aux railleries l'arrêta et doubla son courage.

Enfin, le prah pouvait reprendre sa route.

M. Raybaud le regardait s'éloigner, un soupir poussé à ses côtés lui fit lever la tête.

— Vraiment, dit il étonné, c'est toi, Flammeche qui souffles comme cela?

— Excusez, capitaine; mais songez donc! cette bonne jeune demoiselle, ce jeune homme si aimable, ils s'en vont seuls, comme ça, avec des malais, les gens les plus traités du monde!

— Tu oublies que ces Malais sont serviteurs de M. Jacques Guillem.

— Je ne me fierai jamais à aucun de ces diables incarnés. Ah! si c'était possible, j'irais bien vite veiller sur Mlle Bertie et sur M. Barnabé Blaise.

— Tu ne parles pas de M. Daullé?

— Parce que je m'en soucie comme... d'un crabe.

— Flammeche! dit sévèrement M. Raybaud.

— Pardon! capitaine, c'est plus fort que moi, je n'aime pas M. Daullé.

— Alors tu ne peux m'être utile et je vais te remplacer.

— Me remplacer! Quest ce que ça veut dire, capitaine? fit le mousse interdit.

— Ça veut dire que j'avais compté sur un gamin alerte et fin comme toi pour venir en aide à mes anciens passagers.

— Pardon, encore, pour la liberté que je prends de vous interrompre; mais je ne peux leur venir en aide, puisque les voilà partis.

Aurais tu grand peine à les rejoindre? Et ne connais tu plus ni les environs de Siadiak, ni la maison Brompton?

— Vraiment, je pourrais par-tir?

— J'avais songé à t'envoyer, ainsi que Christophe et François. Ce dernier nom fit tressaillir le jeune garçon.

— Oh! capitaine, merci d'avoir songé à moi! Laissez moi partir!

— Impossible! Tu détestes M. Daullé.

— Eh bien! foi de Flammeche! je vous jure, capitaine, que je l'aimerai, si... si... enfin, si je vois que c'est un franc jeune homme. Je partirai, n'est ce pas?

— Nous verrons demain matin.

Le prah remontait la rivière dont, en certains endroits, les bords fangeux paraissaient s'étendre sur une immense largeur.

A peine si de longues herbes aquatiques rompaient la monotonie de la surface du marais. Au cun bruit ne se faisait entendre, aucun mouvement de population n'animait la tristesse du pays.

On passa devant les cabanes formant station de pêche appelée Siadiak, et les jeunes Français se rendirent compte de l'étrange mode de construction adoptée par les indigènes.

Les habitations sont établies sur des pilotis très élevés. Les immenses feuilles du palmier-nipa fournissent la toiture; leurs nervures, les murailles. Des branches de bambou donnent les matériaux nécessaires pour les parquets, et une échelle permet l'accès des chambres.

Les degrés de cette échelle sont extraordinairement espacés, ils nécessitent une véritable fatigue pour être franchis sans danger.

L'espace intérieur, formé par l'ensemble des pilotis, devient le refuge des poules, des chiens et des cochons. Ces derniers animaux, toutefois, ne sont élevés que par les Chinois et les Dayacks, car les Malais, pratiquant le mahométisme, ont le porc en horreur.

Ce réduit, déjà fort sale, à cause de la présence des animaux devient vite un véritable cloaque toutes les immondices des cabanes y étant jetées à travers les intestines des baguettes de bambou formant le plancher.

Après Siadiak, le pays radevint triste solitaire; mais, peu à peu,

les berges, en s'élevant, portaient des datmiers, des cocottiers, truisant les tons différents de leurs larges feuilles. Des abrisseaux, des arbustes se montraient couverts de fleurs ou de fruits; des oiseaux se jouaient dans les branches; des singes se poursuivaient au milieu des plantations de riz qui, penchant ses épis mûrs, at-tendait la faucille. Les clairières étaient recouvertes d'une herbe épaisse; partout une végétation puissante, envahissant le sol, préparait les voyageurs aux surprises des forêts qu'il leur fallait traverser.

A suivre

A VENDRE

Une terre située dans la ville de St-Jérôme, comté de Terrebonne avec un magnifique cottage et dépendances, bonne clôture et dans le plus beau site de St-Jérôme, contenant 32 arpents, dont dix en bois francs et une splendide sucrerie, 200 pommiers, 1800 vignes et quantité d'autres arbres fruitiers, 40 boîtes abeilles; le tout à bon marché.

S'adresser à

J. M. RICHARD.

AVIS

La maladie de Mr. Villemure l'ayant mis dans l'incapacité de pratiquer comme Notaire, il s'est adjoint Mr. S. Pepin Notaire, qui fera tous les ouvrages qui se présentent au bureau, à la satisfaction du Public. En conséquence, il invite le Public de lui accorder comme par le passé, sa part de patronage lui et son adjoint, feront tout ce qu'ils pourront pour mériter sa confiance. St Jérôme, 22 octobre 1884.

Demandé

On demande un bon forgeron capable pour ferrer les voitures bon salaire sera payé.

JOSEPH LECLAIR

St Jérôme

LEVAIN COMPRIME

Pour cuite de toutes sortes

Levain comprimé sans pareil de Fleischmann & Cie.

Ce levain est un pur extrait de grain fermenté. Ne contenant aucun produits chimiques ni ferlaterie aucune et a toujours donné satisfaction depuis qu'il a été introduit.

Si employé suivant la direction il produira plus de pain blanc, doux, biscuits, petits pains, galettes sarazin que n'importe quel levain.

Tous les boulangers l'emploient

Dépôt-Fabrique 70 rue St-Antoine Montréal

S. STEWART

Gérant.

P. SIMARD

Seul agent à St-Jérôme.

Venez et demandez un simple gratis.

PIERRE SIMARD

SUCCESSEUR

DE

W. E. ELLIOTT

MAGASIN

D'épicerie, vins, liqueurs, grains

PROVISIONS, FAIENCE,

COIN DES RUES

St-George et Ste-Anne

(Bâtisse Elliott)

MARCHE DE MONTREAL

	Montréal.	1884.
Choux par pièce	0 04	0 03
Sucre d'érable à la livre	0 10	0 12
Sirop d'érable au gallon	0 90	1 00
Œufs frais à la douzaine	0 20	0 22
Beurre frais	0 21	0 25
Dindes à la livre	0 12	0 15
Dindes (vieux) au couple	1 75	2 00
Oies au couple	2 00	2 50
Foies au couple	0	
Canards		
Farine de blé, campagne, p. 100 lbs.	2 80	4 00
Orge 48 lbs	0 55	0 63
Sarasin do	1 80	1 40
Farine d'avoine par 100 lbs.	2 70	2 8
Farine de sarasin	1 90	2 25
Blé par minot	1 50	2
Pois 60 lbs	0 88	0 9
Mil do	25	4 2
Trèfle do	60	6 50
Avoine 32 lbs	0 55	0 58
Bœuf par livre (steak)	0 12	1
Mouton par livre	0 1	1 0
Porc par livre	10	0 00
Ardoise livre	0 12	6 10

LA ROYALE

Compagnie d'assurance D'ANGLETERRE

Bureau principal pour le Canada, MONTREAL

Actif de la Compagnie, \$21,000,000

Placé dans la Puissance pour protéger les assurés canadiens

PRES DE... 500,000

AUX CULTIVATEURS ET PROPRIETAIRES de residences privées:

Si vous désirez vous assurer dans une compagnie où vous trouverez une SÉCURITÉ ABSOLUE, faites application à cette ancienne compagnie.

LA ROYALE,

qui a passé par de nombreuses épreuves et qui possède un surplus plus grand qu'aucune compagnie d'assurance dans le monde entier.

Taux bas, paiement et pertes acquitté avec promptitude.

Cette compagnie s'est toujours distinguée par le haut caractère de son administration, l'étendue de ses ressources, la promptitude et l'équité dans le paiement de ses pertes. Les arrangements que j'ai faits, avec cette compagnie me permettent de prendre

Des risques agricoles, mercantiles et manufacturiers

à des taux presque équivalants à ceux les autres compagnies inférieures.

M. H. GALT, M. P. } Agents pour
Wm TATLEY } le Canada

Dr. C. L. le MARTIGNY

Agent pour St-Jérôme et le district Jérôme, 2 juin 1884

LIVRES ET PAPETERIE

Nous avons toujours, comme précédemment, un grand choix d'ouvrages de LITTÉRATURE, HISTOIRE,

THEOLOGIE, SCIENCE, MEDECINE

et autres, formant un département spécial de notre magasin, avec les LIVRES DE PRIERES, DE PIETE, les LIVRES DE COLE, ainsi que les articles de librairie proprement dits.

Les améliorations et l'agrandissement ont été nécessités par l'augmentation des quantités de chaque espèce que nous sommes obligés d'avoir en magasin pour la vente en gros.

NOS PRIX DEFIENT TOUTE CONCURRENCE en librairie comme en Papeterie.

J. B. ROLLAND & FILS

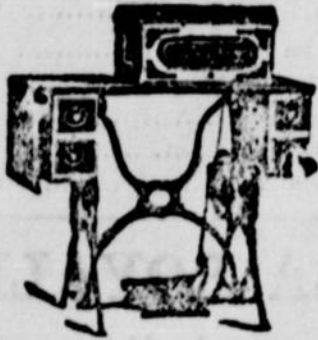
Nos 6, 8, 10, 12 et 14, Rue

St-Vincent

MONTREAL

NANTEL & NANTEL
AVOATS
ST-JEROME P. Q.

G. A. NANTEL, membre de l'Assemblée Législative, réside à St-Jérôme et suivra les cours du District de Terrebonne.
M. W. B. Nantel, ci-devant de la société Taillon et Nantel, tient son bureau à Montréal, No 61 Rue St-Gabriel et suivra les cours du District de Montréal ainsi que toutes celles du District de Terrebonne. Il prêtera le plus grand soin à toutes les affaires qui pourront lui être confiées. Il sera à St-Jérôme tous les soirs. Ainsi que les jours de fête et les dimanches



J'ai toujours en main la nouvelle machine à coudre de WILLIAMS, qui est si parfaite qu'elle est à présent répandue dans toutes les parties de l'univers et prend la place des machines à coudre canadienne et américaines. J'aurai aussi toutes les autres machines qui suivent :

- LES WANZERS,
- LES RAYMOND,
- LES WHITE,
- LES NOUVEAUX WILSON,
- LES HOWE,
- LES HOUSEHOLD,
- LES REMINGTON,
- LES ROYAL A,
- LES WHEELER et WILSON,
- LES DOMESTIQUES,
- LES DAVIS,

Delai raisonnable et conditions faciles.

Jé prendrai en échange les vieilles machines à coudre ainsi que les effets, provisions, animaux de toute espèce.
Machines à coudre neuves \$35,00 à \$100,00, garanties pour 10 ans.
Machines de secondes main, \$12,00 à \$25,00 garanties pour 1 an.

BUREAU :

VILLE DES LAURENTIDES

(ST-LIN) PRES L'HOTEL DAVIS

Rue St-Isidore

Et à St-Jérôme à l'endroit susdit. Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. HARDY

"LE NORD"

Journal hebdomadaire publié le jeudi, à St-Jérôme, comté de Terrebonne, s'occupe spécialement des intérêts généraux de la vallée de l'Ottawa.

Abonnements payables d'avance.

CANADA et ETATS UNIS: Un an...\$1.00

FRANCE:..... Un an... 1.50

T. GRIGNON,

Administrateur.

G. A. NANTEL,

Membre de l'Assemblée législative. Rédacteur en chef

Leclair & Allard

AVOCATS

NO 57, RUE SAINT-GABRIEL

MONTREAL

N. B. — Suivent les Cours des districts de Terrebonne et Richelieu.

A VENDRE

Un emplacement situé à la Rivière à Gagnon paroisse de St-Jérôme, connu aux plan et livre de renvoi officiels pour la dit paroisse sous le No 5.6.

L'emplacement ci-dessus a toujours été occupé comme boutique de forge, et se trouve au centre d'une population nombreuse, et partant peut-être utilisé pour toute espèce de commerce.

L'acquéreur pourrait en même temps se procurer les outils et instruments de forge. Conditions faciles.

S'adresser à

ANDRÉ LAFLEUR

Rivière à Gagnon.

St-Jérôme 28 août 1884

LS PERODEAU

MARCHAND TAILLEUR

Rue Jacques-Cartier

ST-JEROME

Tout en remerciant ses pratiques généreux encouragement qu'ils ont bien voulu lui accorder. Informe le public qu'il a un couturier de première classe attaché à son magasin, ayant sept ans d'expérience dans le métier et ayant fait son apprentissage dans les meilleures boutiques de Montréal. De plus il a un assortiment complet de toute espèce de hardes faites et de

TWEED, GANTS,

COLS, COLLETS,

BRETELLES, CHEMISES, PARAPLUIES, etc., etc.

M. Pérodeau exécutera toutes commandes au plus bas prix.

OUVRAGE GARANTI
St Jérôme 1 mars 84

A VENDRE

Trois maisons situées en la ville des Laurentides (St-Lin.) Une en brique avec dépendance côté sud de la rivière. Deux autres maisons en bois du côté nord de la rivière, dont l'une avec dépendances sans constit.

Conditions faciles.

Pour plus de détails s'adresser à

JOS HARDY

15 mai 1884

MAGASIN

DE

CHAPEAUX

POUR

DAMES ET ENFANTS

SEULEMENT

Plumes, plumets, oiseaux, égrottes, rubans, crêpes, satins, en un mot tout ce qui constitue la garniture des chapeaux de femmes et d'enfants.

Les chapeaux seront garnis au dernier goût et gratis, pourvu que les marchandises soient prises dans l'établissement.

L'assortiment le plus considérable que n'ait jamais vu la ville des Laurentides.

Cet établissement sera sous la direction de M^{de} Jos. Hardy et d'une modiste (Delle Cyr) qui possède toute l'expérience que l'on peut désirer. Elle a été pendant au-delà de six ans, à la tête du département des chapeaux et des modes, dans l'un des plus gros magasins de Chicago.

Elle est arrivée ces jours derniers des Etats-Unis pour prendre la charge de cet établissement.

JOS. HARDY.

BANQUE
VILLE - MARIE

BATISSE M. GODFROID LAVIOLETTE

RUE DUMONT

ST-JEROME

Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 heures avant-midi à 3 heures de l'après-midi. Fermé à 1 heure de l'après-midi le samedi.

J. A. THEBERGE
Gérant.

10 octobre 1881.

Hotel Duchesne

ST-JOVITE

M. Duchesne si bien connu des voyageurs du Nord a vendu son hotel à St-Faustin pour aller tenir un établissement du même genre à St-Jovite centre plus considérable et veut avoir un hotel de première classe et digne des grandes villes. La cuisine est ce qu'il y a de mieux. Les repas sont servis à toutes heures. Les dépendances, cour écuries, remise sont spacieuses et commodes. Les voyageurs y trouveront tout le confort désirable. M. Duchesne tiendra chevaux et voitures et conduira les colons et les voyageurs dans tous les cantons du Nord à des conditions très-faciles.

15 mars 1883.

NOUVEAU MAGASIN

(EN FACE DU MARCHÉ)

d'épicerie, vins, liqueurs, grains,

FLEUR, PROVISIONS,

FERRONNERIE,

VAISSILLE, Etc., etc.,

et spécialement les cierges et vins de messe pour les fabricques

15 mai 83

L. LABELLE

MAISON A VENDRE

Cette magnifique propriété, actuellement occupée comme hôtel, par M. Alfred Belanger et appartenant à M. Samuel Charretier, maintenant établi à l'Annonciation, comté d'Ottawa. Maison bien finie, en brique à trois étages et toit français. Remises, étables et écuries en très bon ordre.

Site très avantageux, et de plus à proximité de la grande manufacture Rolland. La maison pourrait être vendue avec l'aménagement complet.

S'adresser pour les conditions à

A. BELANGER,

hotelier

3 Juillet 1884

A VENDRE

La ferme de Salaberry située dans le Township de Salaberry, comté de Terrebonne, P. Q.

Elle contient une étendue de 288 1/2 acres de terre en bon état de culture, avec maison, étables, hangars etc. etc., dessus érigés.

Pour plus amples informations

S'adresser à

SAM. J. BENNET

113 rue St-Pierre Montréal.

A VENDRE

Pouvoir d'eau dont la chaussée est construite avec quatre arpents de terrain maison et dépendances.

La maison à vendre ou à louer

S'adresser au bureau de Poste, à

E. MARCHAND.

St-Jérôme 27 mars 1884.

M. Ald. CORBEIL

Marchand de Nouveautés

ST-JEROME

Tout en remerciant bien cordialement ses pratiques, informe le public qu'il vient de recevoir un STOCK immense de marchandises de l'automne, ce qu'il y a de plus riche, et de plus nouveau en fait de

TWEEDS,

SERGES,

COATINGS

Vous trouverez aussi à ce magasin un bel assortiment

D'etoffes a robe

Dans les patrons les plus élégants, les plus riches et les plus distingués.

CACHEMIRE noirs et de toutes couleurs, GHAPPAUX pour messieurs en duvet, et en feutre

Deux modèles de première classe sont attachés au magasin pour la confection de

Chapeaux, robes, manteaux,

Un tailleur pour la confection d'habillements pour hommes.

A. CORBEIL
BATISSE ELLIOTT

St-Jérôme, 11 mai 1883.

AGRANDISSEMENT

Le PREMIER MAI PROCHAIN, nous occuperons tout le bloc Rolland, de la rue Saint-Vincent, comprenant les numéros

6, 8, 10, 12 et 14.

L'établissement d'un dépôt en cette ville des produits de la manufacture de papier Rolland à Saint-Jérôme ainsi que l'augmentation du stock de notre librairie pour les affaires en gros, ont nécessité cet agrandissement.

NOTRE ASSORTIMENT DE PAPIERS

SERA TRES-VARIE

dès l'ouverture du dépôt, et augmentera chaque jour de plus en plus.

Nous envoyons sur demande des échantillons et le prix des papiers.

J. B. ROLLAND & FILS

MONTREAL

G.E. Bampton B.L.G
AVOCAT

BUREAU LACHUTE, P. Q.

M. Bampton suivra toutes les cours du District de Terrebonne et peut plaider aussi bien en Français qu'en Anglais.
1er juin 1883, 1 an.

E. CIBAUT,

MAGASIN

d'épicerie, vins, liqueurs, grains,

PROVISIONS, FERRONNERIES,

FAIENCE, CHAUSSURES, Etc

COIN DES RUES

Jacques-Cartier et Dumont
(Batisse Hervieux.)
St-Jérôme, 2 janvier 1882.

J. H. LECLAIR

ARPENTEUR

Autrefois employé à la commission du cadastre, a maintenant ouvert un bureau à St-Jérôme.
30 juillet 1884